

TRIER C'EST...



ÉCOLOGIQUE ÉCONOWIQUE CIVIQUE ET... FACILE!

MÉMO TRI

Supplément
détachable
dans ce
livret



... et encore plus d'infos sur

www.ccpaysdematignon.fr

FRÉHEL - HÉNANBIHEN - MATIGNON - PLÉBOULLE - PLÉVENON -RUCA - SAINT-CAST LE GUILDO - SAINT-DENOUAL - SAINT-PÔTAN

POURQUOI EST-CE INDISPENSABLE DE TRIER SES DÉCHETS ?

L'évolution des modes de vie, le développement des emballages, le succès des produits alimentaires prêts à consommer ont pour conséquence un fort accroissement du volume des déchets produits en France : aujourd'hui, chacun d'entre nous produit en moyenne 390 kg de déchets en une année, soit 1 kg par jour. (Source : ADEME 2012)

La législation vise à diminuer le plus possible les déchets dont le traitement est très coûteux pour la collectivité et les contribuables, au profit de la valorisation et du recyclage. Pour répondre à cet enjeu, la Communauté de Communes du Pays de Matignon a développé un ensemble de services de collecte afin de prendre en compte les différents types de déchets produits et les gérer au mieux.

Le tri à domicile est donc une étape indispensable pour chacun d'entre nous : il permet de séparer les déchets par famille pour les orienter vers les bonnes filières de valorisation.

En respectant les consignes de tri, nous agissons pour :

- Le recyclage des emballages, journaux-magazines et du verre pour fabriquer de nouveaux produits et emballages.
- La valorisation des déchets verts en compost.
- L'économie de matières premières et de ressources naturelles, et donc la préservation de notre environnement.
- La création d'emplois (centre de tri, filières de recyclage, déchèteries).
- La maîtrise des dépenses de gestion. Par exemple, une famille de 4 personnes produit en moyenne 30 kg de déchets/semaine et ces 30 kg de déchets coûtent environ 3.90 € de traitement à la collectivité. En réduisant ses déchets par des gestes simples comme le tri et le compostage, le coût de traitement peut être diminué à 0.92 €! (Source: Rapport annuel 2011 du service déchets de la Communauté de Communes)

Alors adoptons tous le geste simple du tri, un geste écologique, économique et civique!

SOMMAIRE

- Liste des
 équipements
 publics pour le tri
 des déchets >>> p.3
- Les emballages recyclables >>> p.4-5
- Le papier >>> p.6
- Le verre >>> p.7
- La déchèterie >>> p.8
- Le compostage >>> p.11





LISTE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS **POUR LE TRI DES DÉCHETS**



Conteneur jaune **POUR LES EMBALLAGES RECYCLABLES**

Bouteilles, flacons plastiques, tetra, métal, cartonnettes, etc...



CONTENEUR BLEU POUR LE PAPIER

Journaux, magazines et prospectus.



Conteneur vert **POUR LE VERRE**

Bouteilles, flacons et pots en verre.



CAISSONS POUR LES GROS CARTONS

Voir les emplacements des caissons sur le supplément détachable.





POUBELLE GLASSIQUE POUR

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les centres bourgs sont

poubelles individuelles.

Les campagnes restent

dotées des conteneurs

(ou vont être) équipés de



Toutes les informations sur ce service page 8.



Conteneurs à vêtements

Voir les emplacements des conteneurs sur le supplément détachable.



COMPOSTEURS

Toutes les informations sur les composteurs subventionnés et le compostage page 11.





EMBALLAGES RECYCLABLES

LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



ATTENTION, CES DÉCHETS NON RECYCLABLES SONT À DÉPOSER DANS VOTRE POUBELLE CLASSIQUE!

Pots de produits laitiers, suremballages, sacs, films plastique, barquette en polystyrène, boîtes contenant des restes, boîtes en carton sales ou contenant des restes, couches culottes



EMBALLAGES RECYCLABLES

TETRA, MÉTAL ET CARTONNETTES



DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE.

PAPIER

JOURNAUX, MAGAZINES ET PROSPECTUS



VERRE

BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS EN VERRE



ATTENTION, TOUT CE QUI EST EN VERRE N'EST PAS RECYCLABLE!

Déposez en déchèterie les déchets suivants : ampoules basse consommation, vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleur. Les verres de table peuvent être jetés dans votre bac à ordures ménagères.





7

LA DÉCHÈTERIE

DU PAYS DE MATIGNON

La déchèterie intercommunale se situe à Matignon au parc d'activités du Chemin Vert.

Horaires:

- Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Le lundi après-midi entre le 1^{er} avril et le 30 septembre
- Le lundi toute la journée pour les mois de juillet et août



DÉCHETS ACCEPTÉS

DICHEIS AGUEPTES

Les déblais et gravats - Les déchets végétaux tels que les tontes
de pelouses, les produits d'élagage du jardin et les tailles de haies
- Les matériaux d'emballage comme les cartons, les plastiques
- Les papiers, journaux, revues, magazines - Les bouteilles
plastiques - Le verre - Les objets encombrants tels que les
meubles ou la literie - Le bois - La ferraille - Les huiles alimentaires
usagées- Les batteries et les piles - Les produits phytosanitaires
- Les déchets ménagers spéciaux (DMS) comme les acides, les
solvants, les bombes aérosols, les peintures et vernis, les colles
- Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)
(congélateurs, ordinateurs, télé...) - Les lampes - Le mobilier de
jardin en plastique - Le placo-plâtre - Les films plastiques - Les
déchets d'activités de soins des particuliers en automédication
(conditionnés dans des récipients fournis à cet effet)

DÉCHETS INTERDITS

Les ordures ménagères - Les déchets industriels - Les cadavres d'animaux et viandes diverses - Les produits explosifs (bouteilles de gaz,...), inflammables ou radioactifs - Les déchets hospitaliers, anatomiques ou infectieux - Les médicaments - Les déchets amiantés - Les pneus - Les fusées de détresse

Liste des repreneurs pour les déchets non acceptés en déchèterie sur www.ccpaysdematignon.fr rubrique « vos déchets »

installés dans toutes les communes

Fréhel aux Sables d'Or et à La Grenouillère

Hénanbihen Place du 19

 Matignon à la déchèterie et sur le parking de Super U
 Pléboulle au terrain des sports

Plévenon au parking de la salle des fêtes

Ruca dans le bourg
Saint-Cast le Guildo à
Intermarché et dans le
bourg du Guildo

Saint-Denoual dans la zone artisanale de Beau Pommier

Saint-Pôtan à la salle polyvalente

> N'oubliez pas le supplément détachable «bien trier» pratique à accrocher près de vos bacs de tri!>>>



MEMO TRI



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, de lait, de soupe, flacons alimentaires, bouteilles d'huile, flacons de produits ménagers, flacons de produits de toilette, cubitainers





TETRA, MÉTAL ET CARTONNETTES

Aérosols, boîtes de gâteaux, à thé, de conserve et de boissons, barquettes aluminium, bidons, briques alimentaires, boîtes et suremballages en carton bien pliés





JOURNAUX, MAGAZINES ET PROSPECTUS

Journaux, magazines, enveloppes avec et sans fenêtres, prospectus





BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS EN VERRE

Bouteilles, bouteilles d'huile en verre, pots, bocaux de conserve





JETEZ À LA POUBELLE

Pots de produits laitiers, suremballages, sacs, films plastique, barquette en polystyrène, boites contenant des restes, boîtes en carton sales ou contenant des restes, couches culottes, verres de table





Emmenez à la Déchéterie

Ampoules basse consommation, vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleur, grands cartons pliés, emballages portant des sigles nocifs pour l'environnement





DÉCHÈTERIE

LES POINTS DE TRI

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON

■ FRÉHEL

Les Sables d'Or La Carquois Pléhérel - Vieux Bourg Pléhérel - camping tennis Cimetière La Ville André La Grenouillère

■ HÉNANBIHEN

Rue de Bel Air Les Rochettes St Samson Rue Maréchal Joffre Place du 19 mars

■ MATIGNON

Parking des écoles St Gallery Déchèterie Super U Rue du Pré Bieu Terrain de foot

■ PLÉBOULLE

La Ville Abbé Terrain des sports Montbran

■ PLÉVENON

Salle des fêtes Carrefour du gros moulin

■ RUCA

Bourg

ST CAST LE GUILDO

Intermarché Cimetière La Fresnaye Rue Roseleux Le Port L'Isle Mairie Les Mielles Rue Duguay Trouin Rue Bataille
Pen Guen
La Chapelle
La Haute Lande
Bourg du Guildo
La Croix aux Merles
Pont René Pleven

■ ST DENOUAL Zone Artisanale

ST POTAN

Salle polyvalente Le Clos Noël La Mare Hazaie



INFOS PRATIQUES

Horaires de la déchèterie intercommunale à Matignon

- Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Le lundi après-midi entre le 1^{er} avril et le 30 septembre
- Le lundi toute la journée pour les mois de juillet et août

Tél. 02 96 41 12 63

Site internet de la Communauté de Communes :

www.ccpaysdematignon.fr

Retrouvez-y le guide du tri, du compostage, la localisation des points de tri sélectif et tout un tas d'informations pratiques pour bien trier!

Service déchet de la Communes :

Tél. 02 96 41 26 89

LES POINTS DE COLLECTE DES VÊTEMENTS

Points «Le Relais» à :

Fréhel aux Sables d'Or et à La Grenouillère - Hénanbihen Place du 19 mars - Matignon à la déchèterie et sur le parking de Super U - Pléboulle au terrain des sports - Plévenon au parking de la salle des fêtes - Ruca dans le bourg - Saint-Cast le Guildo à Intermarché et dans le bourg du Guildo - Saint-Denoual dans la zone artisanale de Beau Pommier - Saint-Pôtan à la salle polyvalente

LES POINTS DE COLLECTE DES GRANDS CARTONS

Des caissons permettant de déposer des grands cartons bien pliés sont installés :

Aux Sables d'Or à Fréhel - À la Grenouillère à Fréhel - Aux Rochettes à Hénanbihen - Place de la libération à Plévenon - Parking des Mielles à Saint Cast le Guildo - À la salle polyvalente à Saint Pôtan - Zone Artisanale à Saint Denoual

Vous pouvez aussi les amener à la déchèterie



... et encore plus d'infos sur

www.ccpaysdematignon.fr

FRÉHEL - HÉNANBIHEN - MATIGNON - PLÉBOULLE - PLÉVENON -RUCA - SAINT-CAST LE GUILDO - SAINT-DENOUAL - SAINT-PÔTAN



LE COMPOSTAGE

Des composteurs en bois sont subventionnés par la Communauté de Communes pour tous les habitants du territoire.

FABRIQUEZ VOTRE ENGRAIS!

Le compostage vous permet de produire un engrais naturel pour vos plantes à partir de vos déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, etc.) ou du jardin.

ALLÉGEZ VOS POUBELLES!

Nos poubelles contiennent environ 30% de matière organique pouvant être décomposée : restes de repas, épluchures de fruits et légumes, marc de café... Le compostage vous permettrait de fabriquer un engrais naturel avec ces déchets et par conséquent d'alléger votre poubelle de 30% !

FAISONS DES ÉCONOMIES!

Les quantités de matière organique qui ne terminent pas dans les poubelles sont autant d'économie de coûts de collecte et de traitement pour la collectivité.

Le compostage
consiste à
décomposer
la matière organique
pour la transformer en
humus. C'est simple et
écologique!

Tarifs et informations :

Service déchets de la Communauté de Communes - Tél. 02 96 41 26 89 Ou sur notre site internet www.ccpaysdematignon.fr rubrique « vos déchets »



rubrique « déchets »

Trier ses déchets, c'est bien. Ne pas en produire, c'est encore mieux.

Même si aujourd'hui la plupart de nos déchets sont valorisés ou recyclés, leur traitement coûte cher à la collectivité et aux contribuables.

Nos emballages recyclables trouvent une seconde vie par l'utilisation de leur matière. Toutefois, leur collecte et leur traitement nécessitent des moyens importants et coûteux : transport par camions, centre de tri, filières de recyclage.

Il existe des solutions simples et faciles à mettre en oeuvre pour diminuer le volume de nos poubelles, réduire la production de déchets et ainsi freiner les coûts de traitement. Nous devons apprendre à jeter moins et mieux.

En tant que consommateurs, nos choix et comportements lors de nos achats vont générer plus ou moins de déchets, en fonction de la quantité d'emballages que nous aurons dans notre panier ou caddie. Abandonnons le réflexe du jetable au profit du durable, grâce à des gestes simples, faciles à conjuguer au quotidien.



QUELQUES GESTES SIMPLES...

À LA MAISON

- Poser l'autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres pour éviter de recevoir la publicité.
- Boire l'eau du robinet plutôt que d'acheter de l'eau en bouteille,
- Avant de jeter un objet ou un vêtement, s'il est en bon état, se poser la question de la réutilisation ou de la réparation (don à une association, vente en braderie, recyclerie...)
- Eviter les lingettes pour le ménage et la toilette.

AU JARDIN

- Fabriquer votre compost à partir des déchets de cuisine et de jardin ; cela permet d'obtenir un engrais naturel et gratuit.
- Utiliser les tontes de pelouse et les tailles de haies broyées sous forme de paillis, au pied des haies, des massifs ou au potager ; ce qui permet de réduire le désherbage et de protéger le sol.

EN FAISANT SES COURSES

- Penser à prendre un panier ou un sac réutilisable plutôt que d'utiliser des sacs plastique jetables.
- Acheter plutôt des produits à la coupe (viande, charcuterie, fromage...), les fruits et légumes en vrac...
- Privilégier les produits rechargeables (piles, rasoirs, stylos, briquets...)
- Eviter les produits à usage unique (lingettes, assiettes et couverts en plastique...)





... et encore plus d'infos sur

www.ccpaysdematignon.fr

FRÉHEL - HÉNANBIHEN - MATIGNON - PLÉBOULLE - PLÉVENON -RUCA - SAINT-CAST LE GUILDO - SAINT-DENOUAL - SAINT-PÔTAN